

Cotentin. Des travaux entrepris pour la sécurité de cette école

Lors du dernier conseil municipal, les élus de Besneville (Manche) ont acté plusieurs travaux visant à renforcer la sécurité de l'école.



Des fenêtres et des portes vont être changées dans l'école et la cantine.

Lors du dernier conseil municipal, les élus de Besneville (Manche) ont acté plusieurs travaux visant à renforcer la sécurité de l'école.

Demande de DETR et du fonds de concours de la communauté d'agglomération du Cotentin pour les travaux de mise en conformité électrique et sécurité incendie sur l'école

Depuis 2018, la communauté d'agglomération du Cotentin a décidé de restituer la compétence scolaire aux communes de l'ancienne communauté de la Vallée de l'Ouve.

Après la réalisation de diagnostics techniques, des non-conformités ont été relevées en matière d'électricité et de sécurité incendie.

Des travaux sont prévus et consistent ainsi à remédier aux non-conformités, avec en particulier l'installation d'un SSI de type 4, ou encore de plafonds et portes coupe-feu. Le montant estimé est de 39 826,55 € HT.

[Cotentin. De longs travaux rendent l'accès à cette ancienne clinique plus difficile](#)

Ce projet peut bénéficier d'une aide de 40 % au titre de la Dotation d'équipement des territoires ruraux ainsi que d'un fonds de concours de l'agglomération du Cotentin. Des subventions vont être demandées dans le cadre de sa compétence scolaire. Ces subventions seront ensuite reversées au budget services communs de l'agglomération.

Changement des portes et des fenêtres de la cantine et demande de subvention

Quatre devis ont été demandés auprès de quatre entreprises. C'est le devis de l'entreprise AMC Folliot qui est le moins élevé, mais le maire remarque que le vitrage de l'entreprise AMC Folliot est moins épais que celui des autres. Il suggère de retenir le devis de l'entreprise [B'Plast](#) qui, bien qu'il soit de 77,84 € plus élevé, propose des fenêtres avec un vitrage plus épais.

Le conseil municipal, à l'unanimité des présents, décide de retenir le devis de l'entreprise [B'Plast](#). Ces travaux peuvent être subventionnés par la Dotation d'équipement des territoires ruraux à hauteur de 20 %. Une demande au titre de la DETR pour ces travaux sera faite.

De notre correspondant Jean-Yves PICHARD